

QUELS OUTILS DE VISIBILITÉ CONSTRUIRE POUR CRÉER DES OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL POUR LES ARTISTES EN CENTRE-VAL DE LOIRE ?

Les réflexions et projections élaborées tout au long du SODAVI sur la question de la visibilité des acteur·rice·s ont abouti à la conclusion que le réseau devait se doter d'outils permettant de structurer et représenter le secteur, mais aussi d'être actif sur le terrain via un certain nombre d'actions (ex: Parcours Pros, navettes de l'art, ...).

Concernant la visibilité des structures et de leurs programmations, un redéploiement de l'outil AAAR est primordial, notamment sur le volet ressources professionnelles.

En parallèle, il devient crucial de développer des dispositifs permettant le repérage des artistes actif·ve·s en région et de la diversité de leurs pratiques dans le champ des arts visuels.

La commission transversale dédiée à cette question, qui a pris le relai du groupe de suivi créé en 2019 dans le cadre du SODAVI, propose la création de deux outils complémentaires :

I.
Une cartographie régionale qui recense de façon large les artistes installé·e·s en région dans leur diversité. Cette cartographie pourra être accessible sur le site internet d'AAAR.

II.
Un outil de visibilité des artistes éditorialisé (Documents D'Artistes Centre-Val de Loire OU un outil ad hoc à la région) pour construire une visibilité créatrice d'opportunités et générer des mises en relation par des actions sur le terrain.

I. CARTOGRAPHIE DES ARTISTES IMPLANTÉ·E·S EN RÉGION

L'outil de visibilité des artistes éditorialisé (DDA ou outil ad hoc) ne pourra répondre à tous les besoins de visibilité des artistes-auteur·rice·s, notamment celui exprimé fortement tout au long de la démarche SODAVI par les professionnel·le·s d'autres secteurs, de pouvoir identifier via une source unique, les artistes installé·e·s sur leur territoire.

En ce sens, les membres de la commission proposent de créer une cartographie référençant un grand nombre d'artistes, sans appel à candidature, mais basée sur une modération des demandes via un comité de veille autonome.

La cartographie constitue un préalable à l'outil de visibilité éditorialisé. Les artistes présenté·e·s dans l'outil éditorialisé y seront également identifié·e·s, pour permettre d'y présenter la diversité de la scène artistique régionale, sans effet de hiérarchisation.

Cette cartographie aura une double utilité en termes de production de données, en identifiant de façon plus fine et actualisée les artistes actif·ve·s sur le territoire. Elle permettra également de recueillir des éléments sociologiques sur la réalité des artistes de la région (âge, discipline, localisation, etc).

Son usage sera davantage tourné vers les collectivités territoriales, structures publiques et privées des champs de l'éducation, du médico-social, de l'animation territoriale, du tourisme, de l'entreprise ... désireuses de travailler avec des artistes installé·e·s autour d'elles, et qui rencontrent aujourd'hui des difficultés à les identifier.

Il s'agit aussi d'un outil de communication pour les artistes désirant s'impliquer au niveau social, éducatif ou encore événementiel sur leur territoire. Cet outil vise ainsi à encourager les dynamiques de circuits-courts au niveau régional.

CONTENU

Pour chaque artiste référencé·e, il sera possible de connaître et avoir accès à :

- ses nom et prénom
- son âge
- son genre (F/H/NB/NSPR)
- son statut professionnel : Affilié·e Urssaf Limousin / Autre (préciser) / En cours
- sa situation géographique
- son contact
- un lien vers son site internet ou réseau social
- un visuel représentatif de sa pratique
- les disciplines principales de son travail
- son implication ou non dans des projets d'intervention artistique
- s'il·e organise ou non des cours, stages ou ateliers individuels ou en petits groupes

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

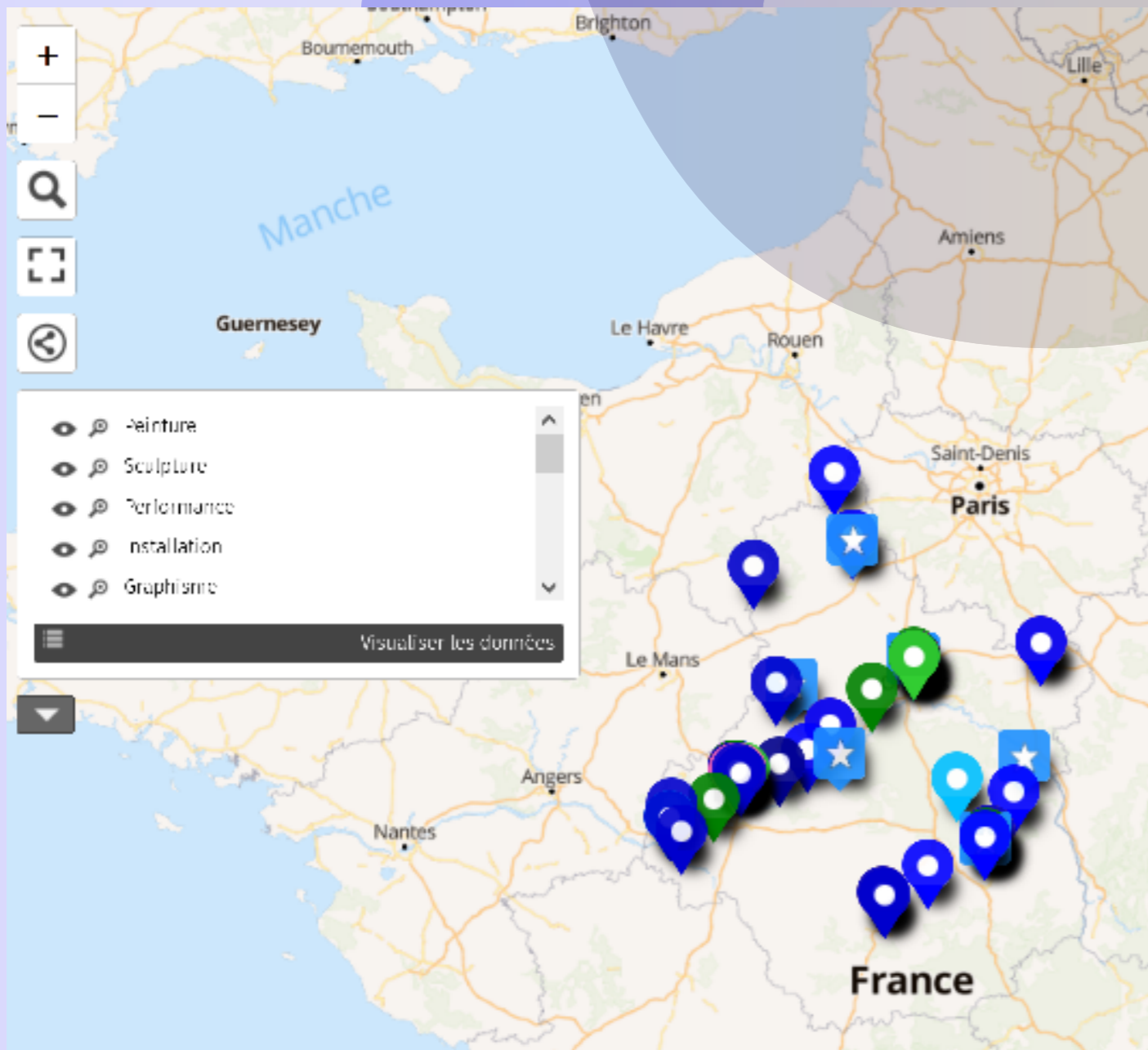
Via un formulaire de demande de présentation sur la cartographie accessible en ligne, les artistes renseignent les informations citées ci-dessus et téléversent un pdf contenant leur cv et portfolio, afin de permettre à la commission de veille de valider leur intégration à la cartographie. Les critères d'éligibilité sont volontairement simples et ouverts : avoir une pratique professionnelle d'artiste-auteur·rice active en région.

PREMIÈRES ÉTAPES

La commission a entamé un travail d'identification et de recensement des artistes-auteur·rice·s implanté·e·s en région et ayant une pratique professionnelle active, qui servira de base à l'alimentation de la cartographie, en accord avec les artistes recensé·e·s.

En partenariat avec la Labomedia, devenir.art prévoit de réaliser un atelier éditathon pour créer une cartographie prototype, mais fonctionnelle, afin de lancer et tester l'outil. Une communication sera réalisée pour inviter les artistes à manifester leur intérêt.

Modèle de carte interactive pouvant être réalisée sur la plateforme Umap <https://umap.openstreetmap.fr>



II. OUTIL DE VISIBILITÉ DES ARTISTES ÉDITORIALISÉ

En complément de la cartographie apportant une vision d'ensemble de la scène artistique régionale et une information synthétique sur le travail de chacun-e des artistes-auteur-riche-s référencé-e-s, l'outil éditorialisé doit permettre, grâce à un regroupement sur une plateforme unique, d'entrer de manière approfondie dans le travail d'artistes-auteur-riche-s implanté-e-s en région.

Ce dispositif, qui assure une présence en ligne continue des artistes dont le travail est finement documenté, doit prioritairement développer un projet territorial, soutenu par des actions sur le terrain en partenariat avec les acteur-riche-s de la région, offrant autant d'opportunités de mise en relation professionnelle pour les artistes référencé-e-s.

FONCTIONNEMENT

- > La sélection s'opérera via un appel à candidature annuel. Celles-ci seront étudiées par un comité mixant professionnel-le-s de la région et regards extérieurs garantissant une neutralité dans la sélection. La sélection aura pour objectif d'avoir un effet label.
- > Quel que soit le modèle d'outil retenu, il veillera au respect strict de la parité femmes-hommes et à la diversité des genres et des origines. Ce point de la représentation de la diversité constitue un axe fort et innovant de la singularité de cet outil. Un comptage permettra de procéder au rééquilibrage dans le temps.
- > Un personnel dédié chargé de la relation aux artistes présenté-e-s (accompagnement dans les choix et le mode de présentation des données, organisation de l'actualisation), de l'organisation des sélections d'artistes (appels à candidature, proposition du comité), de l'organisation des actions sur le terrain...
- > Un nom de domaine propre permettra d'accéder directement à l'outil en ligne, sans passer par le site internet de devenir.art, pour dissocier clairement les deux projets.
- > Cet outil entretiendra également un lien naturel fort avec AAAR, de part l'ancrage historique de ce dernier en région, et dans une volonté d'inscription des artistes référencé-e-s dans les dynamiques de la scène arts visuels régionale.

**QUEL MODÈLE CHOISIR
POUR L'OUTIL ÉDITORIALISÉ ?
COMPARATIF POUR AIDER LA
PRISE DE DÉCISIONS :
À VOUS DE VOUS POSITIONNER !**

MODÈLE 1.

DOCUMENTS D'ARTISTES CENTRE-VAL DE LOIRE

FONCTIONS

> Présentation du travail des artistes via une documentation détaillée mise en ligne grâce à un travail d'éditorialisation mené en collaboration avec chaque artiste, regroupant des images, des textes critiques, l'actualité de l'artiste et son CV, mais également des vidéos et entretiens.

> Valorisation de l'actualité des artistes en région et hors région pour favoriser le rayonnement de leur travail, notamment via la [plateforme réseau Documents d'Artistes](#).

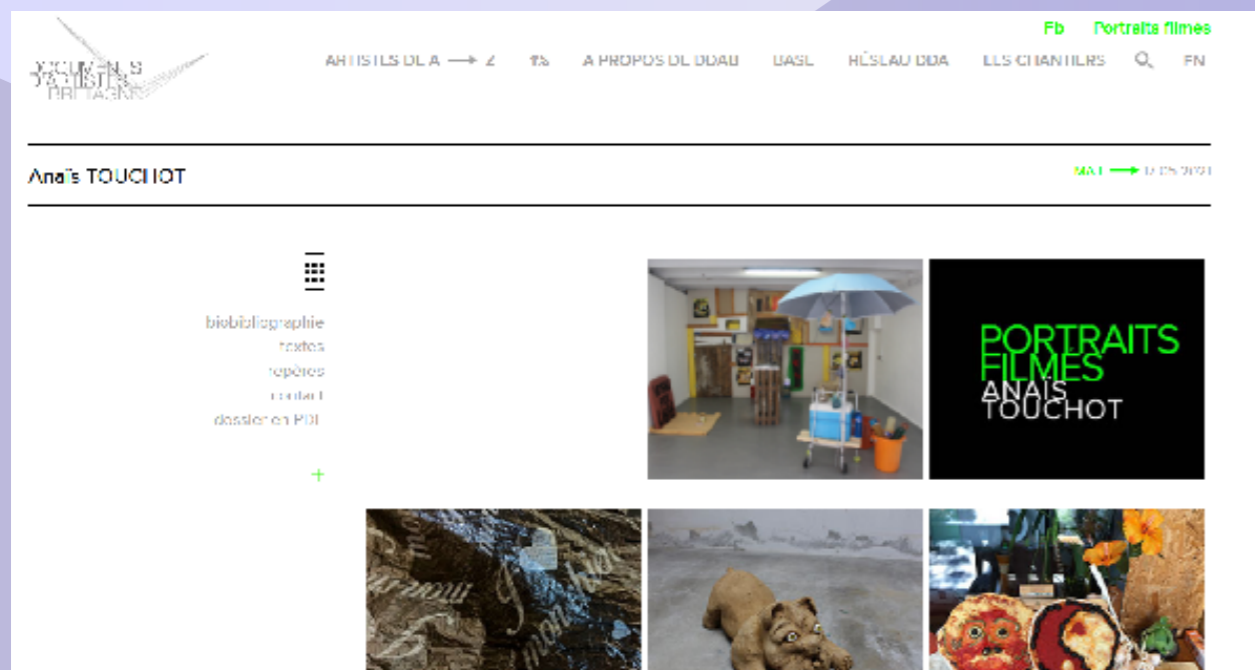
> Support à des actions de mise en relation professionnelle sur le terrain : organisation de visites en région de professionnel·e·s extérieur·e·s (diffuseur·euses, commissaires, critiques, galeristes, collectionneur·euses, presse...), partenariats inter-régionaux dans le secteur des arts visuels, projets collaboratifs de mise en valeur de la scène artistique régionale, ...

FONCTIONNEMENT

> Dans un premier temps, cet outil sera porté juridiquement par l'association devenir.art, pour une période d'incubation permettant un lancement plus rapide grâce aux partenariats et relations institutionnels développés par le réseau.

> A terme, l'indépendance de cet outil doit être garantie en regard du fonctionnement propre du Réseau Documents d'Artistes. Une association indépendante devra donc être créée, garante du respect de la méthodologie de travail DDA et de la mise en œuvre d'objectifs territoriaux spécifiques (parité dans les artistes sélectionné·e·s, ...).

> Un comité de veille autonome impliquant des représentant·e·s de structures, des artistes-auteur·rice·s et des travailleur·euse·s non-salarié·e·s sera mis en place pour participer à la construction du projet DDA Centre-Val de Loire. Il préfigurerait le conseil d'administration de cette future association.



Capture d'écran de la page de l'artiste Anaïs Touchot sur le site Document d'Artistes Bretagne : <https://reseau-dda.org/fr/artists/anaïs-touchot>

FORCES

+ Effet label :
> Mise en réseau à l'échelle nationale,
> Identification rapide de l'outil grâce à la reconnaissance et la renommée DDA,
> Intégration dans une dynamique de réseau déjà établie (interaction en continu et développement de projets communs),
> Interopérabilité des bases de données via le regroupement des sites internet régionaux sur le site réseau Documents d'Artistes.

+ Fonctionnement éprouvée : méthodologie et charte construite et expérimentée permettant de mettre en œuvre plus facilement l'outil.

+ Remplace dans certains cas le site personnel de l'artiste.

OPPORTUNITÉS

+ Un outil opérant qui a fait ses preuves et qui pourrait rentrer dans les objectifs de financement des politiques culturelles.

+ Sur les 18 régions françaises, 5 disposent d'un outil Documents D'Artistes (PACA, Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie). Un DDA est en cours de création à la Réunion. Des réflexions sont en cours sur plusieurs autres territoires.

+ Le réseau DDA est favorable à un temps d'incubation au sein de l'association devenir.art permettant de lancer plus rapidement le dispositif (temps du montage financier et écriture du projet de territoire).

FAIBLESSES

– Méthode de travail permettant de mettre en ligne un nombre limité de présentation d'artistes à court et moyen terme : environ dix artistes par an.

– Limite en termes de liberté sur la méthodologie.

Pour exemple, la région Rhône-Alpes prévoyait de référencer le travail de 24 artistes l'année de lancement de leur plateforme. 8 à 10 artistes en moyenne sont présenté·e·s chaque année.

MENACES

– Difficultés à s'assurer de l'obtention des financements nécessaires à sa mise en œuvre et son fonctionnement, notamment sur le volet de l'embauche d'un·e chargé·e de mission dédié·e.

MODÈLE 2.

OUTIL DE VISIBILITÉ DES ARTISTES AD HOC À LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

FONCTIONS

- > Présentation du travail des artistes via une documentation synthétique.
- > Valorisation de l'actualité des artistes en région et hors région pour favoriser le rayonnement de leur travail. La visibilité de la plateforme elle-même au-delà de la région sera également un objectif. Un gros travail de communication sera à réaliser une fois la plateforme créée pour un meilleur référencement et une diffusion de l'information au niveau national (mise en réseau avec d'autres réseaux et plateformes...).
- > Support à des actions de mise en relation professionnelle sur le terrain : organisation de visites en région de professionnel·les extérieur·es (diffuseur·euses, commissaires, critiques, galeristes, collectionneur·euses, presse...), partenariats inter-régionaux dans le secteur des arts visuels, projets collaboratifs de mise en valeur de la scène artistique ...
- > Archivage des données liées aux différents projets des artistes : la plateforme numérique pourra avoir une fonction d'archivage des contenus et de mémoire de l'activité du territoire et de ses acteur·rices, en conservant les données collectées (voire en aspirant automatiquement les données des sites personnels des artistes pour éviter une perte en cas de problème informatique, décès d'un artiste ou cessation d'activité d'une structure, non-renouvellement de nom de domaine...).

FONCTIONNEMENT

- > L'outil sera porté juridiquement par devenir.art, pour une durée limitée ou non.
- > Un comité de veille autonome impliquant des représentant·e·s de structures, des artistes et des travailleur·euse·s non-salarié·e·s sera mis en place pour participer à la réflexion, à l'alimentation et l'évolution de l'outil, à l'éditorialisation des contenus et au suivi des activités mises en place.

Pour exemple, dans le cadre de la création des « Itinéraires » sur AAAR en 2013, 16 présentations d'artistes avaient été réalisées en 1 an.

FORCES

- + Possibilité d'éditer assez rapidement un grand nombre de présentations d'artistes.
- + Liberté dans la construction du projet, notamment, sur le volet éditorial.

OPPORTUNITÉS

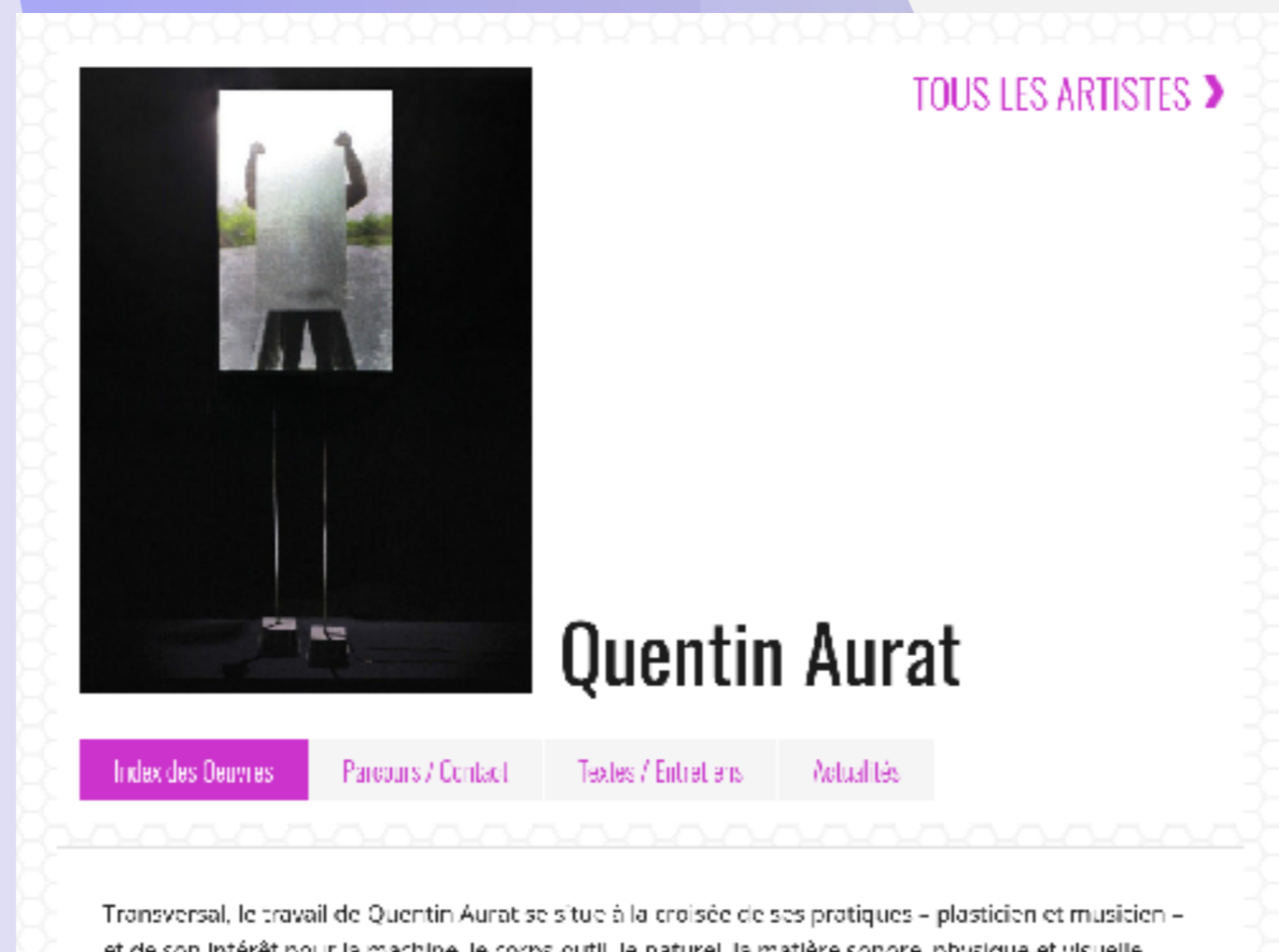
- + Alternative à l'uniformisation des formes de présentation des pratiques des artistes.

FAIBLESSES

- Conception de l'outil qui prendra du temps : création de la méthodologie, du projet d'ensemble, demandant une forte implication des acteur·rice·s de la région dans ce chantier.
- Demande de temps, de prises de contact et de moyens de communication supplémentaires pour faire connaître cette nouvelle structure et ses missions.

MENACES

- Affaiblissement de la lisibilité du projet devenir.art et de cet outil, si le portage juridique se prolonge,
- Développement du réseau DDA à l'échelle nationale, contribuant à isoler cette structure singulière,
- Difficultés à s'assurer de l'obtention des financements nécessaires à sa mise en oeuvre et son fonctionnement, notamment sur le volet de l'embauche d'un·e chargé·e de mission dédié·e



TOUS LES ARTISTES >

Quentin Aurat

Index des Oeuvres Parcours / Contact Textes / Entretiens Actualités

Transversal, le travail de Quentin Aurat se situe à la croisée de ses pratiques - plasticien et musicien - et de son intérêt pour la machine, le corps outil, le naturel, la matière sonore, physique et visuelle.

COMMISSION OUTIL DE VISIBILITÉ DES ARTISTES

Equipe support

Benjamin Cadon / **coordinateur de la Labomédia** / 45
Jérôme Cotinet-Alphaize / **commissaire indépendant** / 37
Fred Guzda / **artiste** / 41
Emmanuelle Lauer / **artiste** / 41
Florent Lamouroux / **artiste** / 37
Gunther Ludwig / **commissaire d'exposition, enseignant à l'ESAD** / 45

Equipe élargie

Elodie Bernard / **commissaire indépendante** / 45
Eric Degoutte / **directeur des Tanneries - Amilly** / 45
Etienne Meignant / **artiste** / 18
Eun Soo Kim / **artiste** / 18
Pauline Toyer / **artiste** / 41



devenir.art
40, rue du Docteur Chaumier
37000 Tours

Coordination
Carmen Blin
06.24.51.21.28
coordination@devenir.art

Communication et développement
Loïc Volat
07.78.32.98.77
communication@devenir.art

devenir.art reçoit le soutien de la DRAC, de la Région Centre-Val de Loire et des villes de Tours, Orléans et Bourges



devenir.art est membre de la FRAAP - Fédération des réseaux et association d'artistes plasticiens et du CIPAC - Fédération des professionnels de l'art contemporain



fédération
des professionnels
de l'art contemporain